

CONTRÔLE DE L'APPLICATION DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Rapport présenté au Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères

Février 1990

Table des matières

1.0	INTRODUCTION	1
2.0	MISE EN OEUVRE: LES DÉVELOPPEMENTS TECHNIQUES ET LÉGISLATIFS	3
2.1	La Loi et les règlements d'application	3
2.2	Les mesures appliquées aux frontières	4
2.2.1	Droits de douane et classification tarifaire	4
2.2.1.1	Taux de droits	4
2.2.1.2	Classification tarifaire	6
2.2.1.3	Règles d'origine	6
2.2.1.4	Tourisme	6
2.2.2	Autorisation de séjour temporaire	8
2.2.3	Règlement des différends	9
2.2.3.1	Différends actuels	10
2.2.3.2	Listes de membres des groupes spéciaux	13
2.2.3.3	Règles de procédure	14
2.3	La Commission mixte du commerce canado-américain	14
2.3.1	Comité sélect sur l'industrie automobile	16
2.3.2	Groupe de travail sur les subventions et les recours commerciaux	17
2.3.3	Réduction accélérée des droits	21
2.3.4	Groupes de travail sur l'agriculture	22
2.3.5	Secrétariat de la Commission	24
2.4	La surveillance de la mise en oeuvre	25
2.4.1	Organisation du ministère des Affaires extérieures	26
2.4.2	Autres ministères fédéraux	27
2.4.3	Consultations	29
2.4.3.1	Formation d'un groupe binational indépendant	29
2.4.3.2	CCCE et GCSCE	30
2.4.3.3	Étude de faisabilité d'Informetrica	31
2.4.4	Gouvernements provinciaux	33
2.4.4.1	Barrières commerciales provinciales	34
2.4.5	Organismes non gouvernementaux	34
2.5	Les États-Unis	36
2.5.1	Législation et réglementation	36